



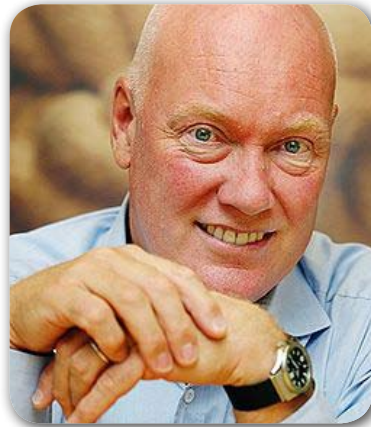
Déjeuner-débat avec M. Jean-Claude Biver

" La force de l'éthique dans le succès "

jeudi 27 janvier 2011
Genève

Déjeuner débat avec M. Jean-Claude Biver :

" La force de l'éthique dans le succès "



- 11h45 Accueil des participants et apéritif
- 12h15 Déjeuner
- 13h00 Intervention de M. Jean-Claude Biver
- 13h30 Questions/Réponses
- 14h00 Fin de la manifestation

Jean-Claude Biver fait partie de ces hommes ayant vraiment marqué l'horlogerie suisse. Après avoir travaillé chez Audemars Piguet, puis chez Omega, il achète en 1982 la marque Blancpain, redresse la marque endormie depuis 1956 et la hisse à plus de 50'000'000.- sfr de chiffre d'affaires.

Fin 2003, il décide de prendre une année sabbatique, mais change d'avis rapidement pour s'occuper d'une petite entreprise très profilée : Hublot Genève. Dès son arrivée chez Hublot, il met en évidence le message de la marque : The Art of Fusion.

Depuis juin 2004, Jean-Claude Biver est à la barre de Hublot où il occupe le poste de CEO. Il met toute sa science et son savoir-faire du marketing au profit d'Hublot et réussit le tour de force de lancer en moins d'une année - en avril 2005 - une montre révolutionnaire : la Big Bang. Il a apporté une croissance fulgurante à Hublot et a décuplé le chiffre d'affaires.

Bulletin d'inscription

A retourner par fax au 00 41 22 735 01 33 | date limite d'inscription : le 22 janvier 2010

Je participerai au déjeuner débat animé par M. Jean-Claude Biver :

le jeudi 27 janvier 2011 de 12h à 14h00
Hôtel Beau Rivage | Quai du Mont-Blanc 13 | Genève

Nom 1

Nom :

Fonction :

Société :

Téléphone :

E-mail :

Nom 2

Nom :

Fonction :

Société :

Téléphone :

E-mail :

Nom 3

Nom :

Fonction :

Société :

Téléphone :

E-mail :

Nom 4

Nom :

Fonction :

Société :

Téléphone :

E-mail :

jeudi
27 janvier 2011

Déjeuner
débat avec
Jean-Claude
Biver

Hôtel
Beau Rivage
Genève

Frais de participation : 100 CHF / 80 € (tarif membre) ou 150 CHF / 120 € (tarif non membre)

- ① Le règlement est à effectuer au moment de l'inscription.
Pour les sociétés sises en Suisse sur le compte (CCP 12-251-8).
Pour les sociétés sises en France, au moyen d'un chèque libellé à l'ordre de la CFSCI ou d'un virement bancaire au Crédit Lyonnais Annemasse (30002/02134/0000042348W/86)
- ② Attention: les inscriptions annulées moins de 48 heures à l'avance sont intégralement dues.

